

Rapport d'activité 2023



Table des matières

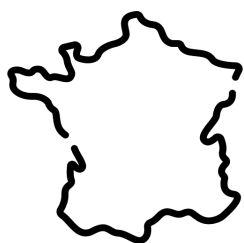
L'APapp en 2023	3
La vie associatiave et statutaire	5
La vie associatiave et statutaire	5
L'équipe de l'APapp	6
Le label APP	7
Les enjeux de la labellisation en 2023	7
La campagne de labellisation	7
La promotion du label APP	7
Répartition des APP par région au 31 décembre 2023	8
La promotion de la démarche et du label	9
L'APapp interlocutrice des institutions au titre de l'expertise portée par le réseau	9
Tour d'horizon des partenariats et rencontres	10
Interventions lors des manifestations partenaires	11
Sortie d'un livre dédié au réseau APP, à son histoire comme à sa modernité	11
Recherche et Développement	12
Apprenant Agile	12
[Re]connaissances	14
SynAPPs	17
Réalizations 2023	19
La formation	23
Actions de formation mises en oeuvre	23
Nouveautés au catalogue formation APapp	23
Les formateurs APapp intervenus en 2023	24
Les temps forts de l'année	25
Le Comité national d'orientation et de suivi (CNOS) - 17 avril 2023	25
APP en Résonance - 17 au 21 avril 2023	25
Assises nationales du réseau APP - 15 et 16 juin 2023 au Havre	26
Autres actions au service du réseau	27
Communication	27
Le Collectif Maths du réseau APP	27
Présences et contributions APapp aux événements du réseau	27
Lancement des webinaires partenaires	28
Accords-cadres & Outillage du réseau	28
Collectifs & Partenariats	28
Certificats CléA, CléA numérique & CléA management	32
Bilan des certificats pour 2023	32

Formation et Accompagnement des évaluateurs du réseau	34
Campagnes d'habilitation 2023	34
Financements	35
Des entreprises partenaires CléA pour le réseau	35
Le certificat CléA management en APP	35

Les statistiques du réseau APP	36
---------------------------------------	-----------

L'APapp en 2023

UN LABEL RECONNU



101 sites de formations labellisés APP



Le renouvellement de la **reconnaissance de l'APapp comme instance de labellisation Qualiopi par France Compétences**, élargie aux 4 domaines d'actions de développement des compétences



+5 sites labellisés en 2023 - L'AFEPT à Bordeaux, Bègles, Coutras, Marmande et Pau (Nouvelle Aquitaine)

REPRÉSENTER ET PROMOUVOIR



Membre fondateur du **FFOD** et de l'association **Reconnaître**



Membre du comité consultatif de l'**ANLCI** et du conseil d'administration du **CMAtlv**



Lien avec le **Ministère du Travail, de la Santé et de la Solidarité** dans le cadre d'un conventionnement avec la **DGEFP**

INNOVER ET EXPÉRIMENTER

Le réseau APP et l'APapp travaillent main dans la main pour porter des projets d'innovation pédagogiques et organisationnels.

1 projet de recherche et d'expérimentation en cours :

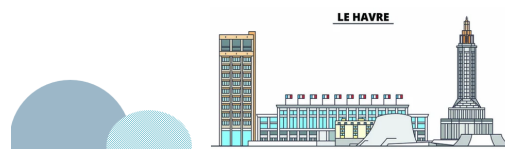
- **SynAPPs (démarrage novembre 2022)** : Accompagner l'ouverture du label APP ; apporter au réseau les réponses aux besoins numériques et technologiques d'évolutions des pratiques ; se donner les moyens d'avoir une véritable communauté de pratiques.

ANIMER LE RÉSEAU DES APP



Les 13èmes Assises
nationales du réseau APP

15 et 16 juin 2023



**Les Assises Nationales du réseau
APP -15 et 16 juin**

*Les APP se retrouvent pour se
rencontrer et échanger*

**APP en Résonance
17 au 21 avril 2023**

*Une semaine d'animations locales et
nationales par le réseau*

Des propositions et sollicitations au service du réseau tout au long de l'année. Webinaires, évènements thématiques, ateliers d'échanges de pratique, contribution aux projets du réseau ...

ACCOMPAGNER ET PROFESSIONNALISER

La formation du réseau APP par l'APapp, en 2023 c'est :



294 professionnel.les
formé.es



3 489 heures
de formation



37 actions de
formation*

* *Apprendre à apprendre, Formateur en APP, Nouveaux coordos, Apprenant Agile, Mise en place d'une AFEST, Évaluation CléA et CléA numérique, Classe virtuelle et Parcours FOAD*

PROPOSER DES SERVICES

L'APapp développe et propose des services au réseau APP, en s'appuyant sur sa R&D ainsi que sur les évolutions du monde de la formation.



Dispositif APP de validation des compétences et de certification.
Valoriser la mobilisation des soft skills et outiller la reconnaissance des personnes



Habilitations nationales
Permettre aux APP de proposer les certificats CléA et CléA numérique



Partenariats avec les plateformes DALIA/ASSIMO et Onlineformapro
Permettre l'achat groupé de licences à destination des apprenants en APP

La vie associative et statutaire

Gouvernance

L'APapp est administrée par un Bureau de 10 membres élus pour deux ans par l'Assemblée générale, représentatifs du réseau en termes de localisation (8 régions représentées), de taille et de nature d'organismes porteurs du label.

Six réunions de Bureau ont eu lieu en 2023 : 1er février, 27 mars, 14 avril, 18 juillet, 13 octobre et 11 décembre.

Les 10 membres du bureau élus à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2023 :

- **Delphine Aitier**, ACPM, APP de Marseille, de Toulon, de Brignoles et d'Aubagne (PACA)
- **Kamel Bourechak**, RE.FORM.E, APP de Strasbourg centre (Grand Est)
- **Fanny Doerr**, GIPFI SCOP, APP de Strasbourg sud (Grand Est)
- **Jocelyne Guichard**, AREP, APP de Saint-Pierre (La Réunion)
- **Christian Legendre**, ACEREP R2D FORMATION, APP d'Héricourt (Bourgogne Franche-Comté)
- **Omar Mostefaoui**, ORDINATHEM, APP de Hem (Hauts-de-France)
- **Antonia Roldan**, LRF, APP de Toulouse (Occitanie)
- **Christophe Straumann**, CFA du pays de Montbéliard, APP de Béthoncourt (Bourgogne Franche-Comté)
- **Yves Vernon**, MEDIA FORMATION, APP de Rouen rive droite (Normandie).
- **Christophe Wambst**, GRETA NORD ALSACE, APP de Haguenau et de Saverne (Grand Est)

Président : **Yves Vernon** - Trésorière : **Delphine Aitier** - Secrétaire : **Christophe Wambst**

Ancien animateur national du réseau des APP, Michel Tétart a continué d'accompagner bénévolement et activement le réseau via sa fonction particulière de « conseiller » auprès de l'APapp, fonction qu'il exerçait notamment au sein du Bureau et de la CNL.

Deux **assemblées générales** en 2023 :

24 février, Assemblée Générale Extraordinaire

73 APP membres présents ou représentés.

Organisée à distance, elle a voté les révisions du cahier des charges relatives à l'intégration des catégories bilan de compétences et apprentissage et l'établissement du montant de la souscription 2023 à 800 € HT par site.

En dernier point à l'ordre du jour, l'évolution du modèle de souscription à horizon 2024 a été évoquée sur la base des réflexions et hypothèses en cours au Bureau.

L'enjeu : prendre en considération l'évolution du label APP.

16 juin, Assemblée Générale Ordinaire

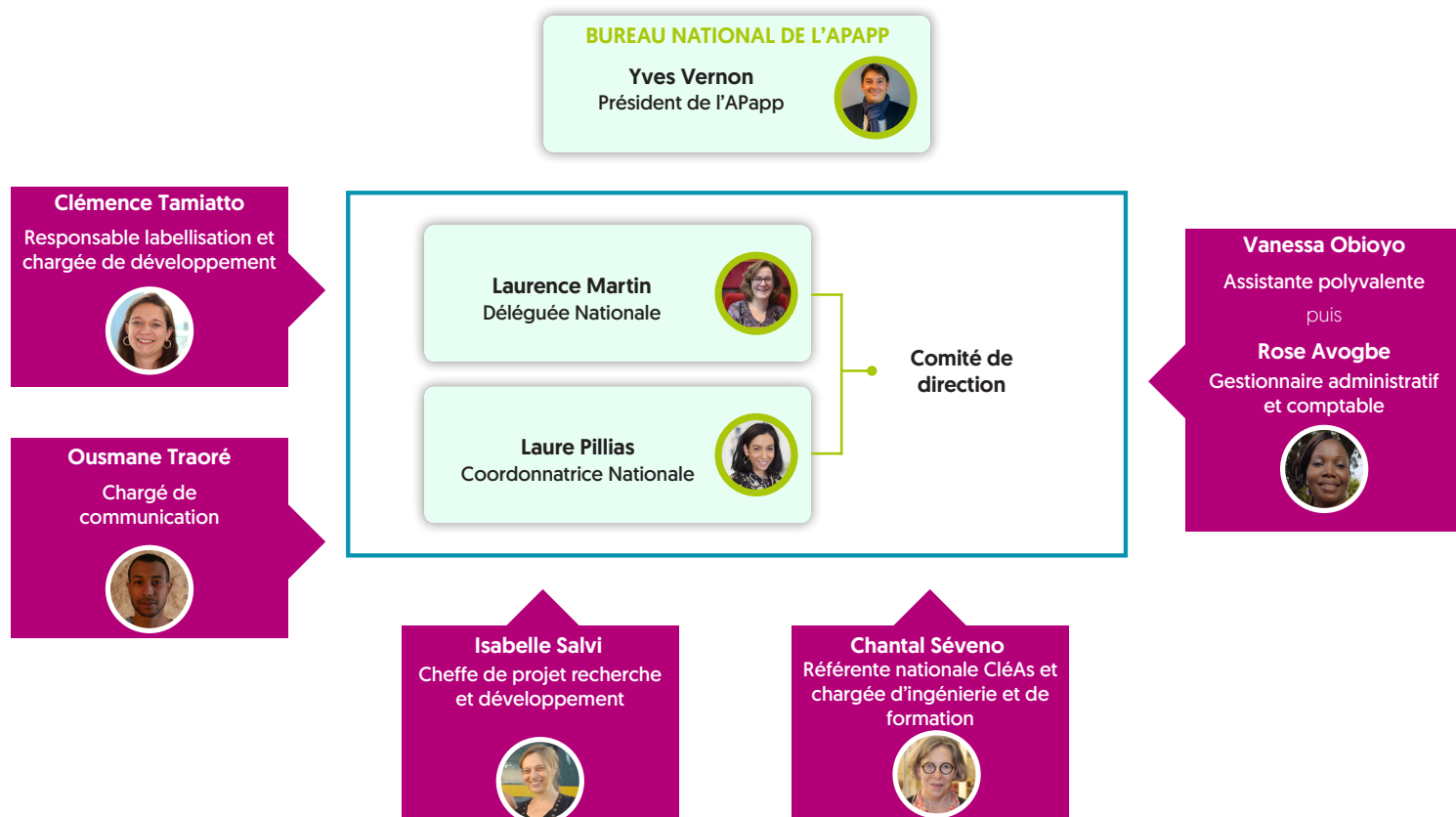
47 APP présents ou représentés.

Organisée au Havre à la suite des Assises, cette AGO était électorale pour le Bureau de l'APapp comme pour le collège APP de la CNL – Commission Nationale de Labellisation. Elle avait par ailleurs traditionnellement à l'ordre du jour la présentation du rapport d'activité et financier de l'APapp pour l'année 2022, et un point relatif aux activités et au budget prévisionnel pour l'année 2023.

L'équipe de l'APapp

En juillet 2023, le Bureau national de l'APapp a validé la révision de l'organigramme de l'APapp et de certains intitulés de postes afin de prendre en considération la réalité et/ou l'évolution des missions associées.

Peu de modification à noter par ailleurs si ce n'est concernant le poste administratif et comptable. Via le GEIQ pluss, deux contrats de professionnalisation expérimentaux se sont succédés : **Vanessa Oboyo** a quitté son poste d'Assistante polyvalente administrative et comptable pour convenance personnelle en juillet 2023 après 7 mois d'exercice. **Rose Avogbe** lui a succédé sur la fonction de Gestionnaire administrative et comptable en octobre suivant.



Le label APP

Les enjeux de la labellisation en 2023

La mise en pratique de l'ouverture du label :

Du fait de la reconnaissance de l'APapp comme Instance de Labellisation par France Compétences sur les 4 domaines (actions de formation, VAE, bilan de compétences et apprentissage) à compter du 1er janvier 2023 conjointe à l'ouverture du périmètre du label, une part croissante d'organismes déjà labellisés souhaite saisir l'opportunité d'obtenir en un seul audit le double label-certification APP-Qualiopi.

La campagne de labellisation

L'année 2023 a été marquée par une campagne importante **d'audits intermédiaires** au sein du réseau APP avec 38 dossiers. Certains audits doubles (APP-Qualiopi) avaient eu lieu à distance en 2021 en raison de la pandémie du COVID et ont donc nécessité de réaliser les audits intermédiaires sur site. Pour assurer une continuité et vérifier la mise en œuvre du cahier des charges, ces audits intermédiaires ont donc été réalisés sur site par l'équipe de l'APapp pour 13 d'entre eux. 25 APP ont quant à eux **renouvelé** leur label sur la période. 4 APP ont également fait une demande de **prorogation** du label. Et un APP a demandé un **audit d'extension** pour étendre ses catégories d'actions Qualiopi.

Un nouvel organisme de formation labellisé en juin 2023 : L'AFEPT, organisme porteur des 5 sites APP : Bordeaux, Bègles, Coutras, Marmande et Pau.

Pour étudier ces 69 dossiers, la **Commission Nationale de Labellisation** s'est réunie à six reprises les 2 février, 27 avril, 12 juillet, 5 octobre, 31 octobre et 7 décembre (moyenne de 11 dossiers par CNL pour 13 en 2022). Les dossiers ayant fait l'objet d'une labellisation sous réserve de mise(s) en conformité ont porté essentiellement sur des incohérences statistiques APP ; l'absence de nomination du référent label ; l'absence de réalisation du comité label APP ; la conformité du contrat Individuel de formation ; l'absence de réalisation de leur comité territorial APP ; des non-conformités concernant l'usage du logo Qualiopi.

La formation des auditeurs : Le 29 août 2023, l'APapp a organisé avec AFNOR Certification un colloque avec 6 nouveaux auditeurs afin de les former aux spécificités APP.

La promotion du label APP

L'APapp a mis en place à compter du 4ème trimestre 2023 des webinaires réguliers de présentation du label APP. L'objectif est de présenter le label APP à une cible de personnes touchées par notre communication notamment sur les réseaux sociaux ou via l'envoi d'emailing. La récurrence de ces webinaires est désormais bimestrielle.

A l'issue de chacun de ces webinaires, des actions sont mises en place allant de l'inscription à la newsletter de l'APapp à la mise en contact avec la responsable labellisation, en fonction du niveau d'implication des interlocuteurs.

Les premiers webinaires, organisés les 19 octobre et 14 décembre, ont réuni respectivement 55 et 17 participants.

Répartition des APP par région au 31 décembre 2023

Région	Nombre d'APP	Région	Nombre d'APP
Auvergne-Rhône-Alpes	3(=)	Occitanie	6 (-1)
Bourgogne Franche-Comté	6 (=)	Pays de la Loire	1 (=)
Bretagne	1 (=)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 (=)
Centre-Val de Loire	1 (=)	Guadeloupe	0 (=)
Corse	0 (=)	Guyane	1 (=)
Grand Est	6 (-2)	La Réunion	2 (=)
Hauts-de-France	13	Martinique	2 (=)
Île-de-France	19 (=)	Mayotte	2 (=)
Normandie	13 (=)	Saint-Pierre-et-Miquelon	0 (=)
Nouvelle Aquitaine	15 (+4)	TOTAL	99 (+1)

Avec l'arrivée dans le réseau de cinq nouveaux sites et le départ concomitant de quatre autres, le solde du nombre d'APP se maintient avec un site supplémentaire. Fin 2023, le réseau compte ainsi 99 sites et 89 antennes.

Des ateliers d'échanges de pratiques pour le réseau

En 2023, 7 ateliers d'échanges de pratiques concernant le label et le cahier des charges ont été proposés au réseau par L'APapp, totalisant 139 participations. Différentes thématiques ont été abordées selon les préoccupations et questionnements du moment : statistiques APP, présentation de l'outil du référent label, le COTEDECO, la communication, les outils pédagogiques, les outils de gestion internes, la double labellisation-certification APP-Qualiopi ou encore l'évolution de la VAE. Ces temps d'échanges entre les membres du réseau sont particulièrement appréciés notamment parce qu'ils permettent de mutualiser les pratiques APP.

L'APapp en tant qu'instance de labellisation Qualiopi

Reconnue par France Compétences de 2020 à 2022 sur deux actions (actions de formation et VAE), l'APapp a été renouvelée de 2023 à 2025 en tant qu'instance de labellisation Qualiopi sur l'intégralité des actions, facilitant ainsi la double labellisation pour les organismes intéressés. Les 8 structures reconnues instances de labellisation se sont réunies régulièrement dans les locaux de France Compétences (avril, juillet, octobre). Ces journées permettent d'échanger sur les divers points d'actualités concernant Qualiopi et le monde de la formation avec des intervenants réguliers (DGEFP, Caisse des Dépôts et des Consignations, COFRAC etc.). Elles permettent également de réfléchir collectivement à la mise en place de pratiques mutuelles, d'outils, de supports et de pratiques partagés pour une meilleure mise en œuvre du RNQ et de ses obligations.

Quelques perspectives en termes de labellisation

Trois organismes ont candidaté au label en 2023 et les visites conseil sur site effectuées par l'APapp se sont déroulées en février, mars, août et octobre (labellisations de deux organismes envisagées en 2024).

La promotion de la démarche et du label

L'APapp interlocutrice des institutions au titre de l'expertise portée par le réseau

Il s'agissait cette année de faire connaître l'ouverture du label associée au maintien de nos valeurs d'éducation permanente accessibles à tous. Avec un incontournable réaffirmé : la garantie d'accompagner les publics les plus fragilisés sur les compétences socles – savoirs de base et compétences transversales – constitutives de la capacité à apprendre à apprendre et à appréhender le changement de la manière la plus éclairée et constructive possible.

Dans cette optique, au printemps, l'APapp a été reçue par le Directeur de Cabinet de **Carole Grandjean**, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, et le conseiller formation professionnelle et apprentissage. Attaché à la mission d'intérêt général historique du réseau APP, il a été question des contributions possibles du réseau au vu des enjeux partagés – lutter contre l'illettrisme, et l'illectronisme, outiller l'accès de tous à l'apprentissage et consolider les parcours, développer une nouvelle manière d'accompagner et de développer l'autonomie d'apprentissage.

Au titre de la convention qui nous lie et de sa représentation à notre Commission Nationale de Labellisation (CNL), les interactions avec la **DGEFP** sont régulières tout au long de l'année.

Ainsi, la DGEFP a mis l'APapp en contact avec l'Association Convergences porteuse de programmes expérimentaux permettant la remobilisation et l'insertion des grands exclus par le travail, dont un renforçant les moyens des chantiers d'insertion pour mettre en œuvre un accompagnement global et renforcé pour les personnes qui ont connu la rue ([Le programme Convergence - Convergence France](#)).

En novembre 2022, l'APapp avait été auditionnée par l'**IGAS** (Inspection Générale des Affaires Sociales) et l'**IGESR** (Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche) dans le cadre de la préfiguration de France Travail. En septembre 2023, c'est dans le cadre de la mission d'évaluation du système de la qualité de la formation professionnelle que l'APapp a été entendue afin de contribuer à leur meilleure connaissance des instances de labellisation et leurs référentiels. Il s'agissait de mieux comprendre le fonctionnement du label APP et sa valeur ajoutée au regard du label Qualiopi.

Tout au long de l'année, l'APapp communique régulièrement avec les équipes de **France Compétences**, du fait de partager avec cette instance deux sujets hautement stratégiques pour le réseau : la reconnaissance de l'APapp comme **Instance de Labellisation** sur les quatre actions – actions de formation, VAE, bilans de compétences et apprentissages -à compter du 1er janvier 2023, et la volonté de faire reconnaître officiellement nos **certifications**.

Sur ce dernier sujet, l'APapp entretient des contacts avec la **commission certifications** afin de la sensibiliser à la contribution de nos certifications dans le paysage de la reconnaissance mais également d'identifier les modalités à respecter pour faciliter la compréhension de nos propositions par les membres de la Commission.

Comme chaque début d'année, les questions des **financements CléA**, de leur pérennisation et de l'équité d'accès sur l'ensemble du territoire ont été au cœur des préoccupations en ce début d'année 2023.

L'APapp et la Fédération Nationale UROF ont sollicité Certif'Pro une réunion officielle en présence de l'Etat et Pôle emploi à l'occasion de l'UHFP Centre Inffo de janvier. La présidence de Certif'Pro a accepté cette invitation : cette rencontre a permis d'aborder le modèle économique des CléA Socle & Numérique, la place du CléA Numérique et son positionnement ainsi que l'arrivée du CléA Management.

A l'occasion du lancement de la première campagne d'habilitation pour CléA Management, les échanges ont été fréquents avec **Certif'Pro** pour obtenir des clarifications sur les modalités associées et les attendus et ainsi nous assurer de la bonne compréhension des attendus et sécuriser notre demande d'habilitation pour délivrer également CléA Management en APP.

Trois organismes ont candidaté au label en 2023 et les visites conseil sur site effectuées par l'APapp se sont déroulées en février, mars, août et octobre (labellisations de deux organismes envisagés en 2024).

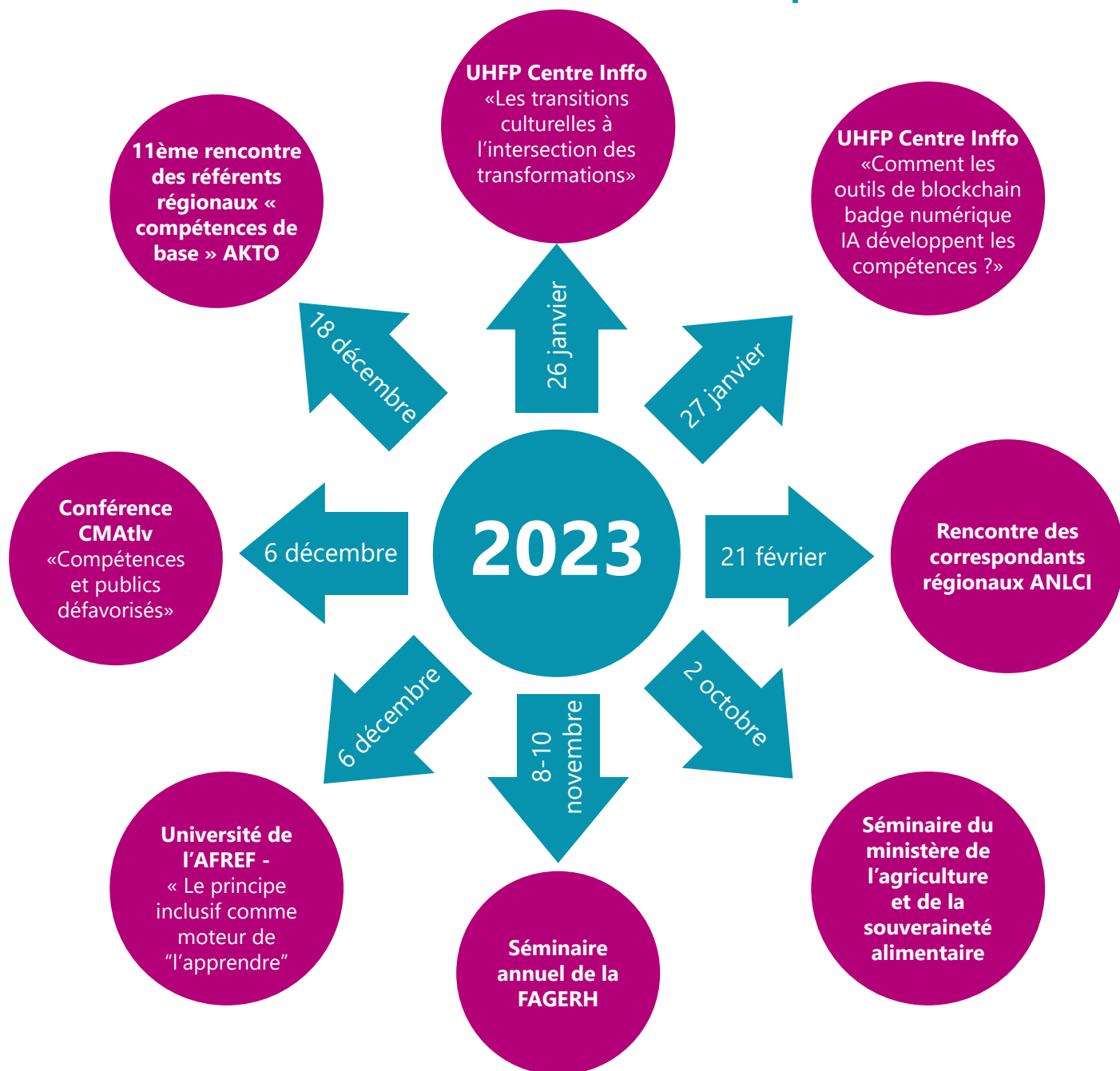


Tour d'horizon des partenariats et rencontres

Dans le cadre de ses missions de promotion du label et de communication relative aux innovations portées par le réseau, l'APapp développe et consolide ses partenariats en rencontrant de nombreux acteurs et institutions.

- **#leplusimportant**
- **AdevComp** - Association pour l'accompagnement et le développement des compétences
- **AEF**
- **AFNOR Certification**
- **AFREF** - Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation
- **AKTO**
- **ANLCI** – Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
- **Association Convergences**
- **CAFOC de Versailles**
- **Caisse des Dépôts et Consignations**
- **Centre Inffo**
- **Certif'Pro**
- **CMAtlv** – Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie
- **DGEFP**
- **DIPLP** - Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
- **Fagerh**
- **FFFOD** – Forum des acteurs de la formation digitale
- **FCM** – Fondation Crédit Mutuel
- **Fédération Nationale UROF**
- **FPETT**
- **France Compétences**
- **FNADIR**
- **Groupe FAYAT Énergie**
- **Institut Agro Dijon**
- **Newrest Wagons-Lits**
- **OC Propreté**
- **OPCO Atlas**
- **OPCO EP** - des entreprises de proximité
- **Paprec**
- **PIX**
- **Reconnaître** – Open Recognition Alliance
- **Socotec**
- **Synofdès**
- **Transition Pro**
- **OPCO UNIFORMATION**
- **UODC**
- **Unesco**

Interventions lors des manifestations partenaires



Sortie d'un livre dédié au réseau APP, à son histoire comme à sa modernité



Août 2023 : sortie du livre dédié au réseau « **Acteur et territoires d'Apprenance – Zoom sur le réseau des APP** » coécrit par Yamina Bouayad Agha (APP de Sète) et Jean Vanderspelden (compagnon de route historique) .

Vingt ans après le livre APP & autoformation accompagnée en actes, les auteurs proposent un regard sur ce réseau (40 ans en 2024) avec le filtre de l'Apprenance. Ils constatent une continuité sur les fondamentaux de la pédagogie et une capacité d'adaptation sociale et territoriale. Les pratiques formatives, autoformatives et collaboratives résonnent avec l'Apprenance. Le livre éclaire ce concept dans une organisation alliant l'individualisation des parcours et la personnalisation de l'accompagnement, créant une dynamique fertile et collective d'autonomisation. C'est un voyage apprenant : Apprenant Agile, Badge, Certification, CléA, Compétence, Créativité, Écoute, Facilitation, Multimodalité, Numérique, Pairagogie, Plaisir et Reconnaissance.

Recherche et Développement

Apprenant Agile

La professionnalisation Apprenant Agile 2023

Une nouvelle version de l'ingénierie pédagogique pour professionnaliser les Valorisateurs sur les domaines de la reconnaissance, la valorisation et la formalisation des acquis d'expérience de leurs apprenants, a été proposée aux promos 2023. De nouveaux supports ont également été créés à cette occasion dans l'objectif de faciliter le lancement et la mise en place du dispositif Apprenant Agile au sein des APP.

- Patricia Bonnet, Formatrice experte de l'APapp et Isabelle Salvi, Cheffe de projets R&D en pédagogie et Référente Apprenant Agile à l'APapp, ont ainsi accompagné 30 professionnels à devenir Valorisateurs, dans le cadre de cette nouvelle mouture :
 - Promo intrarégionale organisée avec 6 APP normands (Bernay, Bolbec, Dieppe, Le Havre, Rouen rive droite, Rouen rive Gauche).
 - Promo intra organisée au sein de l'AIDÉQ, dans les Hauts de France (S3 en janvier 2024).
 - Promo inter organisée avec 4 APP (démarrage S1 en novembre 2023).
- 105 professionnels APP engagés sur Apprenant Agile, en provenance de 29 APP sur 11 régions, se sont inscrits aux 11 ateliers d'échanges de pratiques Apprenant Agile proposés par l'APapp. Ces rendez-vous mensuel permettent de solliciter les pratiques, partager les réussites et satisfactions, approfondir une thématique ; ils donnent aussi la possibilité d'exprimer les doutes et poser toutes les questions.



La communauté des badges APP

Depuis la mise en place de la plateforme Apprenant Agile, ce sont près de 400 professionnels qui se sont engagés et ont accompagné près de 3.000 apprenants vers la validation des badges du dispositif Apprenant Agile.

Les expérimentations du projet [Re]connaissances et les jurys de la certification Apprenant Agile ont largement démontré la pertinence de chacun des badges APP, qui participent à la valorisation des personnes et favorisent le développement d'un écosystème de la reconnaissance.



Retour sur la Webconférence du 21 avril 2023

Cette 5ème webconférence Apprenant Agile a été organisée par l'APapp pour présenter un nouvel outil à l'intention des référents de parcours Apprenant Agile, dans le cadre d'un groupe de travail avec l'APP de Dijon et la contribution de plusieurs Valorisateurs ayant accompagné des apprenants vers la certification Apprenant Agile.

Cet outil facilite l'accompagnement des apprenants dans la construction et la formalisation de leur synthèse réflexive. Il contribue également à la cohérence et la qualité des dossiers aux jurys de la certification.

Six Valorisateurs ont témoigné de leur expérience dans l'utilisation ou de l'intérêt de cet outil.

LES INTERVENANT.E.S



WEBCONFÉRENCE
APPRENANT AGILE

21 avril 2023

ALSACE

- Marie FREYBURGER - GRETA Nord Alsace, APP Saverne
- Estelle LELIÈVRE - ReFormE, APP Strasbourg centre

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- Arnaud BRIFFAULT - CESAM, APP Dijon
- Valérie HOLDYNSKI - CESAM, APP Dijon

NORMANDIE

- Estella JAFFRÉ - FORJECNOR 2000, APP Blangy sur Bresle

OCCITANIE

- Patricia BONNET - Formatrice experte Apprenant Agile, ex-APP Montauban

Ce que l'on trouve dans cet outil ?

- Un résumé des objectifs de la synthèse réflexive Apprenant Agile
- Une fiche d'aide au questionnement
- Un exemple de livret d'accompagnement à proposer aux apprenants
- Un récapitulatif de la procédure qualité pour la soumission d'un dossier à la certification Apprenant Agile, incluant l'organisation du jury, les modalités d'évaluation du référentiel de la certification
- Une fiche avec le contenu de ce que reconnaît le badge de certification Apprenant Agile

Les trois mots clés de Julien pour illustrer son parcours Apprenant Agile : «Redécouverte de moi»

Julien a été accompagné vers la certification Apprenant Agile par Estella Jaffré, APP Blangy sur Bresle, Forjecnor 2000.

[Revivez les moments forts de cette webconférence](#)

Redécouverte de Moi



[Re]connaissances

Projet lauréat du programme 100 % inclusion

L'expérimentation [Re]connaissances s'est terminée le 31 décembre 2022. Le premier semestre 2023 a été consacré à l'analyse et la synthèse des résultats de ce grand projet expérimental, à la rédaction du rapport final puis à la consolidation des éléments financiers.

249 bénéficiaires ont été accompagnés dans le cadre de l'expérimentation, menée sur 28 mois avec six APP (Barbezieux, Dijon, Sète et 3 APP en Seine Bray) sur quatre territoires - Sud Charente, agglomérations de Dijon, Sète et Seine-Maritime (agglomération de Rouen et territoire de Seine Bray).

Cinq grandes étapes d'accompagnement ont rythmé le projet [Re]connaissances dans le cadre du dispositif « Apprenant Agile » :

Au fil de ces étapes du projet [Re] connaissances, des badges numériques APP, dont un badge de certification, ont été proposés aux bénéficiaires pour reconnaître et valider leurs accomplissements et acquis d'expérience.

Les étapes d'un processus de montée en [Re]connaissances dans ses capacités à apprendre et à s'adapter



Ce type d'accompagnement global renforce la compétence clé « apprendre à apprendre » et révèle toute une palette de compétences sociales, professionnelles et personnelles (soft-skills).

L'enjeu du parcours : apprendre à la personne à adopter une pensée réflexive lui permettant de prendre conscience, valoriser et reconnaître les compétences qu'elle mobilise et développe en situations vécues, pour devenir actrice de sa propre reconnaissance de façon pérenne. Il influe en cela la confiance en soi et agit sur un positionnement positif sur le marché du travail.

Les Open Badges agissent comme outils de la reconnaissance permettant de ramener à la formation des personnes qui en sont particulièrement éloignées et de les accompagner vers la réussite de leurs projets personnels - de mobilité, de formation qualifiante ou de retour à l'emploi.

Le parcours de vie devient alors le support pédagogique principal pour enclencher un processus d'apprentissage dans un écosystème de la reconnaissance favorable au développement du pouvoir d'agir des personnes.

Ce type d'accompagnement ouvert participe également au développement d'une dynamique partenariale pour promouvoir des territoires apprenants.

Les facteurs clés du succès du projet [Re]connaissances

1. Mettre en place les éléments porteurs pour enclencher et déployer des organisations apprenantes sur des territoires apprenants

- **Promouvoir les fonctions de Référent Cartographe et Référent Parcours** pour cartographier et identifier les compétences disponibles, dans le cadre d'une reconnaissance plus ouverte de la portée des actions menées sur un territoire.
- **Reconnaître l'expertise mobilisée par les équipes pédagogiques innovantes pour révéler les compétences des bénéficiaires.**
- **Encourager l'organisation de projets partagés de territoire** qui permettent de retrouver le sens et la cohérence des initiatives locales, de valoriser les compétences mobilisées de chacune des parties prenantes.
- **Laisser-donner du temps aux structures** pour construire la relation et la confiance avec les différentes institutions et partenaires locaux et créer les passerelles d'une articulation agile des dispositifs sur le territoire.
- **Donner du sens à l'engagement des partenaires**, parties prenantes de projets qui ne se limitent pas aux seules compétences professionnelles.
- **Articuler les dispositifs de droit commun dans une approche globale et ouverte** dans une logique de parcours décloisonné.
- **Sortir des dispositifs « préorientés » et du raisonnement coût/stagiaire** qui préfigurent et alimentent une logique de silo à contresens d'une logique de parcours.
- **Privilégier les financements de parcours**, permettre aux OF de faire de l'accompagnement global et sur-mesure, de sécuriser les parcours, et ainsi d'optimiser les investissements.
- **Donner la parole aux premiers concernés : les bénéficiaires.** Porteurs de leur propre solution à condition de ne pas penser à leur place, ce sont les meilleurs ambassadeurs pour témoigner et promouvoir ce qui est efficace.

2. Encourager les projets expérimentaux pour accompagner le changement dans les pratiques éducatives et la sécurisation des parcours vers l'emploi

- **Oser l'innovation et la créativité** : tester, se tromper, recommencer, améliorer, professionnaliser tout un collectif d'acteurs dans une viralisation de bonnes pratiques.
- **Favoriser la dynamique du collectif** pour propager les bonnes pratiques et renforcer la mobilisation de toutes les parties prenantes, notamment les bénéficiaires.
- **Organiser et développer une culture inclusive et s'appropriier collectivement la pratique réflexive** en invitant les partenaires à vivre eux-mêmes l'expérience des bénéficiaires pour mieux se reconnaître et valoriser ses talents.
- **Faire confiance aux équipes pédagogiques et OF** dont le cœur de maîtrise et d'expertise est de personnaliser, capter les axes d'intérêt, susciter l'adhésion, être créatifs dans la pédagogie proposée.

3. Donner du sens à l'engagement des bénéficiaires

- **Pratiquer une pédagogie du projet** : en partant de ce qui intéresse la personne pour enclencher l'envie et le déclic de l'engagement.
- **Construire l'ingénierie dans une considération globale de la personne, en mode projet dans une logique de parcours** : en considérant les contraintes personnelles et sociales, en partant des acquis d'expérience et des réussites, en valorisant ses talents.
- **Ne pas entrer frontalement sur l'insertion professionnelle** : être à l'écoute des besoins, respecter les temporalités et étapes de remise en confiance vis-à-vis des capacités des bénéficiaires à se projeter.
- **Construire une ingénierie centrée sur l'expérience** : accompagner l'engagement en passant par le faire, par la mise en action, en raisonnant avec une entrée par les situations.
- **Utiliser la technologie et la philosophie des badges numériques** pour reconnaître la reconnaissance et développer des écosystèmes de confiance.
- **S'approprier les fondamentaux d'une ingénierie pédagogique centrée sur la personne** : pédagogie différenciée, parcours ouverts et sur mesure dans un environnement pédagogique multimodal favorable à l'apprentissage, organisation pédagogique ouverte pour accueillir des individuels et/ou des collectifs hétérogènes en entrées et sorties permanentes sur des temps et des rythmes adaptés aux besoins des bénéficiaires.

Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences.



SynAPPs

Projet lauréat du programme Deffinum !



Fruit d'une réflexion collective et ancré dans un réseau solide et reconnu, ce projet consolide et outille techniquement une proposition pédagogique pertinente qui existe depuis plus de 35 ans mais qui ne cesse de se questionner et dévoluer afin d'être en phase avec les besoins croisés des apprenants, des équipes comme des acteurs socio-économiques, et plus globalement de la société

Déploiement : National

Date de démarrage du projet : 01/11/2022

Durée : 3 ans

Montant du projet global : 998.631€

Le projet SynAPPs du réseau APP

Objectifs du projet

SynAPPs, projet du réseau APP, tire son nom de ces zones de connexion essentielles dans notre cerveau pour symboliser son ambition de renforcer des liens et interactions à différents niveaux, via l'évolution du label APP et le développement de solutions numériques :

- Au sein des parcours des apprenants, entre les activités, ressources, savoirs et compétences
- Dans les organismes, entre les différentes équipes et dispositifs
- Au sein du réseau, entre les territoires, les professionnels et l'animation nationale

L'objectif global : faciliter le déploiement d'un modèle d'organisation apprenante outillée par le progrès au sein des organismes de formation et centré sur les apprenants et le projet.

Réalisations attendues :

SynAPPs s'articule ainsi autour de trois grandes briques :

Documenter et outiller l'évolution récente du label APP et des pratiques associés pour proposer un modèle d'organisation apprenante globale centrée sur les personnes accueillies et leur projet - Accompagnement de 11 organismes volontaires pour expérimenter le changement d'échelle APP et contribuer à la capitalisation de l'outillage.

Trouver le ou les meilleurs outils numériques pour échanger et mutualiser entre organismes du réseau au bénéfice des équipes APP élargies et des apprenants.

Développer une solution numérique pour outiller la pédagogie APP notamment dans ses volets d'accompagnement des apprenants et d'organisation de parcours



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BANQUE des TERRITOIRES
GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS



Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

Accompagner l'hybridation numérique et stratégique des structures porteuses d'APP en vue de développer un modèle d'organisation apprenante

Intitulé SynAPPs en référence à une connectique humanisée fédératrice, le projet DEFFINUM du réseau APP est pensé en plusieurs briques complémentaires. Celles-ci nourrissent un projet de déploiement d'une organisation apprenante mettant en oeuvre une démarche pédagogique pertinente, outillée par le progrès technique au bénéfice de tous les apprenants qu'elle accueille.

Brique 1 : Partager un environnement numérique d'apprentissage (EN2A)

Proposer à l'apprenant un outil numérique ergonomique, lui permettant de suivre son parcours, centraliser toutes les informations nécessaires à son bon déroulement.

Cet espace numérique inclut un **espace livret de suivi numérique** pour suivre ses apprentissages, formaliser ses besoins, ses acquis et ses compétences développées. L'objectif : le rendre encore davantage acteur de sa formation. Accompagné par son référent, il retrouve facilement ses documents, apprend à tracer ses activités dans une logique de parcours. Cet outil fluidifie les interactions avec les équipes pédagogiques elles-mêmes outillées en conséquence.

39% des organismes du réseau n'utilisent pas de plateforme pédagogique ; 73% considèrent pertinente la mise en place d'un «ENA»

Brique 2 : Outiller la mutualisation pour diversifier l'offre de formation

Notamment lors des confinements successifs, des outils et supports numériques ont envahi la toile, il devient de plus en plus difficile d'identifier ceux susceptibles d'enrichir l'offre pédagogique faite aux apprenants et de suivre les nouveautés.

Il s'agit de créer un **guide numérique interactif** des outils et supports disponibles et favorisant une pédagogie active en phase avec les principes de la démarche APP : via un système de notation et d'avis, cet outil sera interactif et vivant, au service de la multi-modalité et enrichi en temps réel des innovations identifiées par les organismes du réseau.

91% des organismes du réseau souhaitent que le campus numérique soit enrichi via la mutualisation des pratiques

Brique 3 : Développer un modèle d'organisation apprenante - OA

Un collectif «organisation apprenante» composé d'organismes volontaires et accompagnés par l'APapp va analyser et documenter comment devenir **organisation apprenante** sur la base du déploiement du label APP sur toute leur organisation. Documentée et analysée puis consolidée, cette expérience «grandeur nature» permettra d'affiner et d'outiller l'essaimage au niveau national au sein du réseau APP.

L'objectif : accompagner, outiller l'évolution de ces métiers mais également reconnaître et certifier les compétences des équipes APP, garantie qualité du service rendu au apprenants.

Pour 73% des organismes du réseau, la démarche APP est d'ores et déjà applicable au-delà du périmètre actuel.

Brique 4 : Mettre en place une communauté de pratiques APP

La communauté de pratiques APP permettra de soutenir les autres chantiers, par la mutualisation, les échanges et la participation formelle au projet SynAPPs

Le réseau APP porté par les organismes de formation divers constitue une «communauté professionnelle informelle» (Bénédicte Pinot - 2016) qui partage une culture, un esprit et des pratiques communes. Afin d'outiller la dynamique de réseau APP et de faire vivre, au-delà de ce projet, les nouvelles opportunités pédagogiques et organisationnelles proposées, une communauté de pratiques sera mise en place. Elle facilitera les échanges entre APP, sur la base d'outils libres existants qui seront alors testés pour sélectionner celui qui portera la future communauté APP. 40% des organismes du réseau n'utilisent aucun outil web collaboratif ; 80% souhaitent la mise en place d'un forum d'échanges.

Réalisations 2023

Action 2 « Partager un environnement numérique d'apprentissage et d'accompagnement (EN2A) » - Choix d'un prestataire pour l'accompagnement à la définition du cahier des charges

Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2022 pour la sélection d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), l'APapp et le bureau ont auditionné trois prestataires et décidé d'être accompagnés par Stratice du fait notamment de leurs expériences collaboratives avec le réseau et de leur bonne compréhension des enjeux et spécificités du réseau APP. Stratice est également un partenaire dans le cadre du FFFOD et est à ce titre porteur d'une vision globale et croisée sur la place des technologies dans la formation.

Sur la première étape du projet, la mission a été de réaliser un audit auprès du réseau (en formats individuel et collectif) afin d'établir un « design des solutions », architecture générale du campus porteur des différentes solutions/plateformes/ propositions numériques puis élaborer le cahier des charges de ce que serait la plateforme apprenant.

A la rentrée, Stratice a mené un diagnostic sur les ERP - Enterprise Resource Planning - de membres du réseau afin d'identifier leurs outils et usages. En complément, la start'up APP prévue au projet va être lancée sur la base des OF identifiés comme précurseurs et/ou porteurs des compétences numériques attendues. Ainsi, en décembre, Stratice a présenté au Bureau de l'APapp les éléments constitutifs du cahier des charges du futur EN2A ainsi qu'une synthèse du benchmark réalisé hiérarchisant les outils identifiés selon les besoins définis avec l'APapp et le réseau.

L'APapp devra recruter non pas un chargé de mission SI mais un chargé de projet compétent en informatique en charge non seulement de l'EN2A mais également de l'animation de la communauté et de la mutualisation et plus généralement de la veille numérique. Il pourra également suivre les conventions nationales relatives aux plateformes OLFP et Dalia-Assimo.

Action 3 « Outiller et développer la communauté de pratique » - lancement des premiers groupe de travail

Le 8 décembre un premier groupe de travail réunit 12 participants du réseau pour identifier les usages d'une communauté de pratiques : permettre la mutualisation des ressources par les équipes APP ; faciliter les échanges inter APP et APP & APapp ; partager et rendre accessibles les ressources nationales ; rendre visible et accessible en permanence l'actualité. L'objectif est d'identifier au mieux les usages et besoins du réseau pour établir un cahier des charges pour identifier le support de notre future communauté de pratique réseau APP.

Action 4 « Développer un modèle d'organisation apprenante » - Les suites du Collectif Organisation Apprenante

11 organismes du réseau constituent ce collectif « Organisation Apprenante ». En lien avec l'ouverture du label, ils sont volontaires pour déployer les principes et la démarche APP au sein de leur organisation au bénéfice de tous les apprenants. L'APapp les accompagne, analyse et documente leurs expériences. Elle fédère et anime ce collectif, crée des groupes de travail thématiques visant à produire des ressources à destination à terme de l'ensemble du réseau APP.

Les organismes du collectif	Statut	Région
ACEREP R2D	SAS	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
ACPM	ASSOCIATION ESS	PACA
AFEPT	ASSOCIATION	NOUVELLE AQUITAINE
AFP2I	ASSOCIATION	HAUTS DE FRANCE
APEJ	ASSOCIATION	NOUVELLE AQUITAINE
AREP	ASSOCIATION	LA RÉUNION
CFA MONTBELIARD	CFA	BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
COS CREPSE	ESRP-ESPO-UERO	AUVERGNE RHÔNE ALPES
LRF	ASSOCIATION	OCCITANIE
MEDIA FORMATION	ASSOCIATION	NORMANDIE
SCIC IFAD	SCOP	OCCITANIE

- **15 mars 2023** : 2ème réunion du collectif en distanciel, à l'ordre du jour : mise en place de trois ateliers thématiques : « Situations problèmes dans le déploiement de la démarche APP », « mise en situation sur le Centre de ressources » et « la posture du formateur ». Restitution en 2ème partie de journée des différents groupe de travail initiés- 26 participants représentant chacun des organismes du collectif et l'équipe de l'APapp.
- **Assises nationales APP - 15 et 16 juin 2023** : présentation de l'AMO retenu (Stratice) et de ses missions ; présentation des avancées des différents groupes de travail ; atelier thématique avec Stratice « SynAPPs et l'espace numérique d'apprentissage de demain pour les apprenants » pour définir les besoins et attentes du réseau sur cet outil (30 participants).
- **14 novembre 2023** : 3ème réunion du collectif en présentiel, à l'ordre du jour : point sur la première année du projet ; point d'étape de chaque organisme du collectif ; les différents questionnements, constats et recensement des attentes et besoins du collectif ; lancement des réflexions autour de la mutualisation des pratiques - 21 participants représentant chacun des organismes impliqués dans le collectif et l'équipe de l'APapp.

Poursuite des groupes de travail initiés en 2022

- « **Rôles et missions du référent label APP** » : 8 réunions en 2023, impliquant 10 participants représentant 10 organismes du collectif sur les 11. Un outil « répartition des missions procédure qualité APP » a été créé et mis à disposition du réseau pour réaliser un autodiagnostic visant à identifier les responsabilités et missions des membres suivants de l'organisation : le coordonnateur APP, le référent label, le cas échéant le responsable qualité. A partir de ce diagnostic, l'établissement peut ainsi mieux établir les fiches fonctions respectives du référent label et du coordonnateur APP.
- « **Les supports pédagogiques au service des parcours en Autoformation Accompagnée** » : 8 réunions impliquant 11 participants représentant 7 des 11 organismes du collectif. L'objectif : créer un guide pratique pour les nouveaux formateurs et formatrices. Il s'agit de les guider dans la mise en œuvre efficace des principes de la démarche APP, en leur proposant des outils et ressources encadrant et facilitant l'entrée en formation ainsi que le suivi des parcours des apprenants, conformément aux principes de la démarche APP (essaimage du guide en 2024).

- « **Le Centre De Ressources de demain** » : 9 réunions impliquant 16 participants représentant 9 des 11 organismes du collectif. L'objectif : créer des cartes d'identités d'un CDR avec les différentes modalités associées en se basant sur les ressources et fonctionnement des membres du collectif.
- « **L'accompagnement du réseau – conduite du changement** » : Le groupe de travail se poursuit, 6 APP sur 6 régions se sont réunis pour réfléchir aux questions relatives à l'accompagnement du changement dans le cadre de l'ouverture du label. Comment générer le désir de changement ? Comment lever les résistances ? Comment faciliter le pilotage du changement ? Comment étendre la démarche APP à tous les métiers ? Comment faire s'exprimer ceux qui ne sont pas APP ? Comment mener un travail collaboratif ? Quels outils d'accompagnement au changement à partager, à créer ?

Pendant la 1ère phase des travaux (10 réunions de janvier à juin 2023), 2 documents de synthèse ont été produits, 4 planches de restitution ont été présentées aux Assises 2023.

La 2ème phase des travaux (3 réunions de septembre à décembre 2023) avait pour enjeu de trouver une modélisation de l'accompagnement au changement.

Le livrable final de ce GT est la production d'un guide-repère de la conduite du changement vers l'Organisation Apprenante accompagné de son kit outillage.

Déploiement de l'organisation apprenante

L'objectif du collectif est d'essaimer le déploiement des principes et de la démarche APP au sein de leur organisation au bénéfice de tous les apprenants, passant d'un périmètre restreint à l'ensemble de l'organisme. En juin 2023, l'AFEPT (APP de Bordeaux, Bègles, Coutras, Maramande et Pau) est le 1er organisme du collectif à obtenir la double labellisation APP-Qualiopi.

Le 13 novembre, l'APapp s'est rendue à Sélestat (Grand Est) pour diffuser la démarche d'ouverture du label auprès des APP. L'occasion d'évoquer leurs problématiques de terrain et de proposer des axes d'amélioration pour essaimer la démarche au plus grand nombre.

Les 28 et 29 novembre, l'APapp a réalisé une visite conseil de 2 jours au CFA du Pays de Montbéliard pour réaliser un « audit blanc » des pratiques pédagogiques et rencontrer l'ensemble des équipes du CFA. Cette visite a donné lieu à un rapport transmis à l'ensemble de l'organisme en vue de préparer leur double audit prévu en juin 2024.

Le 14 décembre, l'APapp a été invitée à se joindre à la rencontre régionale des APP de Nouvelle Aquitaine afin d'échanger sur les enjeux locaux (marché compétences socles) en lien avec les projets stratégiques portés au national, notamment relatifs aux opportunités portées par l'ouverture du label pour consolider le réseau régional.

Projet d'inscription au Répertoire Spécifique de la certification « Formateur Facilitateur d'Apprentissage »

Un travail d'étude conséquent a été lancé en septembre 2023 par l'APapp auprès du réseau dans le cadre du projet d'inscription d'une nouvelle certification professionnelle au Répertoire Spécifique, en vue de reconnaître les spécificités du métier de « formateur APP ».

Après vote du réseau APP, cette certification est intitulée « Formateur Facilitateur d'Apprentissage ».

Deux questionnaires ont été soumis :

- Un premier à l'intention des équipes pédagogiques ;
- Un deuxième à l'intention des responsables/coordos.

Un grand nombre d'entretiens a également été réalisé auprès des formateurs, coordos et responsables APP, ainsi qu'avec les membres du Bureau de l'APapp.

Etude et entretiens ont étayé le dossier sur la valeur d'usage de cette certification avec des statistiques, des arguments légitimant ce projet de certification ; clarifiant les enjeux et permettant de se rendre mieux compte de l'impact de cette certification auprès des professionnels du réseau.

Le projet de certification a été soutenu officiellement par trois grands acteurs du champ de la formation des adultes : l'ANLCl, l'OC Propreté et le Synofdes - Syndicat National des Organismes de Formations.

Le référentiel de la certification a été co-construit avec plusieurs professionnels du réseau ; il se décline autour de quatre grands domaines de compétences professionnelles :

- DC1. Coconstruire avec les apprenants des parcours individualisés et personnalisés selon une ingénierie, une méthodologie et un environnement spécifiques au développement de l'autonomie d'apprentissage.
- DC2. Faciliter les apprentissages des apprenants dans une pédagogie de l'autonomie.
- DC3. Animer des ateliers collectifs avec des apprenants dans une pédagogie de la reconnaissance individuelle et collective.
- DC4. Travailler en équipe dans une logique de co-construction cohérente des parcours pour relever les défis de la reconnaissance des personnes dans leur globalité et la formalisation de leurs acquis d'apprentissage et d'expérience.

La candidature à enregistrement au Répertoire Spécifique a été déposée en janvier 2024.

La formation

La certification Qualiopi

Organisme de formation à destination des professionnels du réseau, l'APapp détient la certification Qualiopi pour la catégorie d'action - actions de formation

En 2023 l'APapp a accueilli **284 stagiaires** au cours de **37 actions de formation**, totalisant **3.083 heures-stagiaire et 406 heures-formateurs**. Le nombre de stagiaires est moindre que l'année précédente (-28%), de même pour le nombre d'heures-stagiaires (-58%), alors que le nombre d'actions de formation menées n'a diminué que de 25%. Au cours des deux années précédentes, l'APapp avait enregistré un nombre supérieur d'heures-stagiaires, d'une part en raison de la POEC « Être Formateur en Autoformation accompagnée », d'autre part du fait d'un nombre important de sessions de formation-action Apprenant Agile. Malgré cette baisse conjoncturelle, l'engagement de l'APapp a répondu aux besoins spécifiques du réseau APP et à fournir des formations de qualité pour soutenir le développement professionnel des équipes s'est poursuivi en 2023.

Actions de formation mises en œuvre

En 2023, les actions de formation à destination du réseau APP ont été organisées à la fois sous un format à distance et inter organismes (23 sessions). Ces deux modalités favorisent la participation et l'échange entre les professionnels du réseau.

À la demande des organismes labellisés APP, nos formations peuvent aussi avoir lieu en intra (14 sessions de formation intra en 2023).

L'APapp continue également de proposer un large éventail de formations avec un total de 12 types d'actions de formation au cours de l'année.

Les formations APapp suivantes ont eu lieu en 2023 :

- Être formateur·rice en APP – 6 sessions
- Nouveaux·elles coordinateur·rices APP – 3 sessions
- Apprendre à apprendre – 6 sessions
- Facilitation graphique et sketch note – 1 session
- Formation-action Apprenant Agile – 3 promotions
- Accompagner la mise en place d'une AFEST – 1 session
- Les Usages du numérique en formation – 1 session
- Classe virtuelle & parcours FOAD – 1 sessions
- Évaluateur·trice CléA – 6 sessions
- Évaluateur·trice CléA numérique – 5 sessions
- Animer son Centre de ressources : 3 sessions

Nouveautés au catalogue formation APapp

En 2023, une nouvelle formation a vu le jour pour répondre aux besoins des membres du réseau APP : « Enrichir sa pratique de formateur en mathématiques » (1 session). Cette formation s'adresse principalement aux formateurs et a pour objectifs d'animer des formations pour adultes en mathématiques en apprenant à donner du sens à ses activités, d'acquérir des fondamentaux de la culture mathématique en incluant également les outils numériques et de savoir adapter les solutions pédagogiques aux spécificités de l'enseignement des mathématiques.

Les formateurs APapp intervenu-es en 2023

Du pôle des formateurs et formatrices experts :

- **Patricia Bonnet** d'Elab Conseils, formatrice à l'APP de Montauban
- **Yamina Bouayad-Agha**, coordonnatrice de l'APP de Sète, Sète Agglopôle Méditerranée
- **Myrna Jacquin**, formatrice à l'APP de Mulhouse, ARFP
- **Alain Laplagne**, formateur à l'APP de Mulhouse, ARFP
- **Sylvain Rousseau**, chargé de développement et formateur à l'APP de Dieppe, Forjecnor 2000
- **Jean Vanderspelden**, consultant « Apprenance, FOAD & AFEST, Numérique & Territoires » - ITG Paris

De l'équipe APapp :

- **Chantal Séveno**, Référente nationale CléA Réseau APP – Chargée de mission ingénierie pédagogique.
- **Isabelle Salvi**, Référente nationale Apprenant Agile – Cheffe de projets R&D en pédagogie. Elle accompagne les professionnels engagés sur le dispositif Apprenant Agile pendant et post Formation-Action.
- Les autres membres de l'équipe de l'APapp interviennent également ponctuellement sur les actions de formation en fonction de leurs expertises et cœurs de missions respectifs.

Les temps forts de l'année

Depuis 2013, trois temps forts rythment annuellement la vie du réseau : APP en Résonance, les Assises Nationales et le Comité national d'orientation et de suivi (CNOS).

Le Comité national d'orientation et de suivi (CNOS) 17 avril 2023

Le CNOS correspond dans la vie de l'APapp aux Comités Territoriaux de développement et de Coopération – COTEDECO – que les membres du réseau organisent chaque année à destination de leurs partenaires actuels et à venir afin d'échanger sur leur projet de développement.

Ce CNOS a inauguré l'ouverture de l'événement porté par le réseau chaque année- APP en Résonance (voir ci-dessous).

Dans le cadre de sa mission de promotion et de mise en visibilité du réseau, l'APapp rassemble ainsi chaque année ses partenaires nationaux et a partagé avec eux un moment important dans l'histoire du réseau APP : **le label APP étend sa reconnaissance au-delà des actions de formation centrées sur les compétences clés.**

Ce CNOS a réuni sous un format hybride plus de 50 participants. Il a permis d'entendre le témoignage de trois structures : l'AIDEQ (Hauts de France – APP d'Amiens, Chauny et Saint-Quentin) a témoigné de la valeur ajoutée d'être doublement labellisé APP- Qualiopi puis deux structures expérimentatrices de l'ouverture du label au sein de leurs équipes via leur contribution au projet SynAPPs – l'AFEPT (Nouvelle Aquitaine, APP de Bordeaux, Bègles, Coutras, Marmande et Pau) et l'AREP (La Réunion, APP de Saint-Pierre) ont partagé leurs enseignements.

En tant que 1er porteur puis partenaire historique du réseau APP et membre de la commission de labellisation APP, la DGEFP a apporté par la voix de **Laurent Duclos** - Chef de projets « Ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement » à la Sous-direction des Parcours d'Accès à l'Emploi - sa contribution aux échanges sur l'évolution du label et sa pertinence.

[Un communiqué de presse dédié a été à cette occasion diffusé](#)

APP en Résonance – 17 au 21 avril 2023

Proposée traditionnellement au printemps, APP en Résonance est une action collective du réseau pendant laquelle l'APapp propose de faire résonner ensemble l'APP : l'occasion pour chaque APP d'organiser un événement avec les apprenants et/ou les partenaires, de profiter de la dynamique pour organiser son comité territorial APP, d'imaginer un temps fédérateur en équipe, participer aux initiatives de l'APapp...

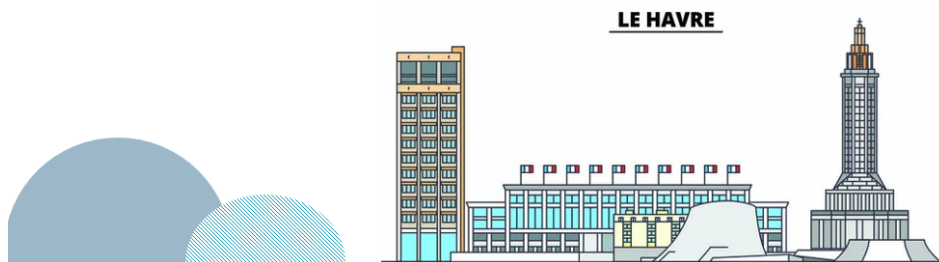
En plus du CNOS inaugural et des actions proposées à travers le territoire par le réseau APP, l'APapp a également dédié le vendredi 21 avril à une webconférence à la certification Apprenant Agile via la présentation du nouveau support pédagogique et les témoignages de formateurs du réseau détenteurs du badge « Valorisateurs de projets ».

Assises nationales du réseau APP – 15 et 16 juin 2023 au Havre



Les 13èmes Assises nationales du réseau APP

15 et 16 juin 2023



Les XIIIèmes Assises nationales du réseau APP se sont déroulées en Normandie : elles ont été accueillies à l'École de Management de Normandie - Campus Havre. Elles ont cette année encore réuni plus d'une centaine de professionnels du réseau et de nombreux partenaires. Elles ont ainsi réuni 112 participants du réseau et 6 partenaires.

La matinée du jeudi a été consacrée aux avancées du **projet SynAPPs** : les travaux du collectif « organisation apprenante » ont été présentés par les 11 structures APP qui le compose et puis un focus a été fait sur le volet outillage numérique du projet avec notre partenaire Stratic.

Le jeudi après-midi a permis de faire le point sur **les évolutions de la formation professionnelle et les enjeux pour le réseau APP**. L'apprentissage, l'AFEST, la VAE ainsi que l'évolution des dispositifs et des pratiques pédagogiques ont été plus particulièrement développés. Des témoignages de responsables et professionnels APP, ainsi que des représentants des institutions nationales et régionales, ont partagé leurs expertises et points de vue.

Stéphane Lardy, Directeur général de France compétences, **Olivier Gérard**, Chef de projet REVA chez beta.gouv.fr - Services de la 1ère Ministre, et **Julien Maingault**, Directeur de Région Akto Normandie sont venus échanger avec le réseau sur ces différentes thématiques.

Le vendredi matin, le réseau a rejoint les différents ateliers proposés sur la base des besoins identifiés auprès de lui par l'APapp. L'objectif : approfondir sur une thématique, échanger et partager ses expériences avec les pairs des autres structures porteuses du label.

6 ateliers collaboratifs ont donc été proposés cette année :

- « IA et formation : les écritures multiples et zoom sur ChatGPT » - animé par **Jean Vanderspelden**, ITG et formateur expert APapp
- « Des outils pour libérer l'intelligence collective » - **Myrna Jacquin**, APP de Mulhouse (ARFP) et formatrice experte APapp
- « SynAPPs et l'espace numérique d'apprentissage de demain pour les apprenants » - **Christophe Jourdain**, Stratic (AMO pour le projet SynAPPs).
- « Les enjeux de la communication au sein du réseau APP, contribuer à la feuille de route du nouveau chargé de communication APapp » - **Laurence Martin et Ousmane Traore**, APapp
- « CléA Management, une nouvelle opportunité pour le réseau ? » - **Chantal Séveno**, APapp
- « La Fresque du Climat : un atelier collaboratif pour comprendre simplement les causes et conséquences des changements climatiques » - **Laure Pillias**, APapp et un animateur professionnel de la Fresque.

Autres actions au service du réseau

Communication

Le réseau APP et l'APapp dans la presse en 2023

Centre Inffo a édité dans son Quotidien de la Formation un article sur le réseau APP en 2023 :

- « [La Différence, une opportunité pour apprendre autrement](#) » - Nicolas Deguerry, 23 février 2023

L'AEF a produit un article également :

- « [Nous allons décliner notre modèle pédagogique dans les parcours de formation métiers](#) » - Cédric Morin, 24 mai 2023

Visibilité sur les réseaux

Au 31 décembre 2023, les comptes de l'APapp sur les réseaux sociaux totalisent :

- Facebook : **680 abonnés** ↗ +7.4%
- Twitter : **491 abonnés** ↗ +2.5 %
- LinkedIn : **1 419 abonnés** ↗ +23 %

Le Collectif Maths du réseau APP

Les mathématiques occupent une place centrale dans la formation en APP, et l'APapp souhaite accentuer son engagement dans la promotion, l'accompagnement et l'organisation d'actions de vulgarisation dans ce domaine. Une personne clé de cette implication est **Alain Laplagne**, formateur APP Math à l'ARFP (APP de Mulhouse) et animateur du Collectif Maths. Grâce à ses efforts, des professionnels du réseau se rassemblent autour de la fête de Pi, où des challenges inter-centres et des rencontres en ligne avec des professionnels sont organisés.

Ces actions, menées depuis plusieurs années, constituent les prémices d'une implication renforcée du réseau des APP dans le domaine des mathématiques. L'objectif est de devenir un acteur majeur de la formation continue en mathématiques, en pérennisant ces initiatives.

Le 17 octobre, dans cette même optique de sensibilisation, un webinar « Les compétences mathématiques : un enjeu crucial pour la formation des adultes » a réuni 66 membres du réseau. Animé par Alain Laplagne et une mathématicienne de l'institut Poincaré, ce webinar a été l'occasion de (re)découvrir ce que signifie faire des maths par ceux qui les vivent, et les font vivre au quotidien, afin d'enrichir les réflexions sur l'animation des formations et sur l'enjeu crucial que représentent « Les compétences mathématiques » pour la formation des adultes.

Présences et contributions APapp aux événements du réseau

Le 13 novembre, l'APapp s'est rendue à Sélestat (Grand Est) pour diffuser la démarche d'ouverture du label auprès des APP. L'occasion d'évoquer leurs problématiques de terrain et de proposer des axes d'amélioration pour essaimer la démarche au plus grand nombre.

Le 14 décembre, l'APapp a été invitée à se joindre à la rencontre régionale des APP de Nouvelle Aquitaine afin d'échanger sur les enjeux locaux (marché compétences socles) en lien avec les projets stratégiques portés au national, notamment relatifs aux opportunités portées par l'ouverture du label pour consolider le réseau régional.

Lancement des webinaires partenaires

L'APapp lance des RV réguliers avec des partenaires actuels ou à venir du réseau pour des points d'actualité et d'information. Le 16 novembre 2023, Olivier Gérard, Chef de projet REVA chez beta.gouv.fr - Services de la 1ère Ministre, a ainsi partagé avec le réseau les **dernières évolutions et les points clés de la réforme de la VAE**. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer la version bêta de «France VAE», la plateforme du service public de la validation des acquis de l'expérience. ce webinaire a réuni 71 participants.

Accords-cadres & Outillage du réseau

Les accords nationaux DALIA-ASSIMO et Onlineformapro ont été renouvelés pour la période allant de septembre 2022 à septembre 2023. Ces accords permettent aux APP qui le souhaitent d'acquérir des licences utilisateurs à des tarifs préférentiels via un achat groupé, géré par l'APapp.

Collectifs & Partenariats

Engagement avec l'ANLCI pour lutter contre l'illettrisme et la fracture numérique

En tant que membre historique du comité consultatif de l'ANLCI, l'APapp accompagne ses transformations et partage ses grands chantiers d'action contre l'illettrisme et l'illectronisme. L'ANLCI est membre de la Commissions Nationale de Labellisation APP.



Afin de renforcer nos collaborations nationales comme locales, l'APapp est intervenue le 21 février lors de la rencontre des correspondants régionaux ANLCI afin de présenter le réseau APP, nos actions sur la situation des publics que nous partageons et voir comment collectivement agir au plus près des besoins.

En février également, l'APapp a relayé les informations relatives au lancement de la Coopérative des solutions, démarche de co-construction de solutions locales basées sur l'intelligence collective des acteurs de terrain et des personnes en situation d'illettrisme. Elle a également participé à plusieurs Copil des Incontournables, afin de constituer une boîte à outils à destination des entreprises, OPCO et organismes de formation pour accompagner les salarié(e)s en situation d'illettrisme et d'illectronisme vers la formation et sécuriser leur parcours.

Le 13 juin, l'ANLCI a organisé une journée d'action sur la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme dans le monde du travail, pendant laquelle elle a présenté ses outils aux entreprises et branches professionnelles. L'APapp avec le précieux soutien des APP de Châtillon, Epinay-sur-Seine, Rouen et Villemomble a tenu un stand pour présenter à ces acteurs le réseau, ses propositions CléA(s), son dispositif Apprenant Agile.



Du 8 au 15 septembre, les JNAI ont décliné le thème « L'alternance, une opportunité pour agir contre l'illettrisme » : l'APapp a relayé la mobilisation du réseau APP sur les réseaux sociaux, communiquant chaque jour sur un événement, un témoignage, une action menée...

- 34 événements organisés par le réseau APP parmi des remises de diplômes, des tables rondes, des ateliers, des rencontres et des témoignages d'apprenants. Chaque événement a fait l'objet d'un relais sur les réseaux sociaux de l'APapp et un article a été rédigé en fin de manifestation.



Apprenants de l'APP de Lure à la rencontre de personnes âgées



Exemple de publication postée quotidiennement pour annoncer les événements du réseau

Forum des acteurs de la formation digitale (FFFOD)

Membre fondateur du FFFOD, l'APapp reste fortement mobilisée dans ce collectif en tant que membre du conseil d'administration.



L'APapp a assisté en janvier au webinaire de lancement du projet DeffiNum du FFFOD « Hybridation la formation digitale en mouvement » porteur d'un double objectif : aider les organismes de formation à relever le défi de la transformation digitale et doter les financeurs des règles communes sur la mise en œuvre de leur accompagnement.

Lors de l'AG du FFFOD le 1er juin, l'APapp a participé à une table ronde avec d'autres lauréats DeffiNum membres du FFFOD et présenté à cette occasion SynAPPs.

L'APapp a participé aux rencontres nationales FFFOD au Clos Lucé les 5 et 6 octobre sur le thème « de l'hybridation des actions de formation à l'IA » afin de questionner les multiples usages de l'IA dans les pratiques pédagogiques et partager un premier diagnostic sur le développement de la multimodalité dans les organisations

Le 30 novembre, l'APapp a signé la [charte du FFFOD](#) des formations multimodales visant à harmoniser les éléments administratifs entre financeurs et structures de formation en priorité lorsque la rémunération des stagiaires est concernée.

Association Reconnaître - Open Recognition Alliance

Branche francophone de l'Open Recognition Alliance, cette association regroupe des acteurs souhaitant construire une société ouverte et apprenante, fondée sur la reconnaissance des talents, des compétences et des aspirations des personnes, communautés et territoires, notamment via les badges numériques. L'APapp est membre fondateur et siège au Bureau de cette association.



L'APapp a participé au premier Forum Francophone de la Reconnaissance Ouverte des Open Badges les 29, 30 juin et 1er juillet 2023 à Caen au Dôme, avec une journée dédiée aux collectifs « Badgeons... » dans lequel le réseau APP est particulièrement actif.

L'APapp a participé à l'événement e-Pic dans sa 20ème édition « Open Badges : de la reconnaissance au pouvoir d'agir ».

L'APP a poursuivi sa participation au « Comité National des Acteurs des badges numériques » lancé le 7 décembre 2022 par #Leplusimportant et Reconnaître. Ce Comité s'est fixé trois objectifs : cartographier et tirer les enseignements des initiatives, définir la valeur d'usage des badges numériques, engager les acteurs, notamment les entreprises. L'APapp a contribué aux Groupes de Travail sur la Cartographie et les sur les Usages.

Syndicat National des Organismes de Formation (Synofdes)

L'APapp est adhérente depuis mars 2021 à titre individuel, le Synofdes jouant un rôle d'information, de représentation et de fédération des organismes adhérents.



Cette adhésion a permis à l'APapp de s'intégrer à un collectif de réflexion et d'action et notamment un groupe de travail dédié à la qualité lancé en juillet afin de partager enjeux et questionnements relatifs à l'organisation de la démarche qualité au sein des organismes de formation.

Le 15 décembre l'APapp a participé à la rencontre territoriale Ile de France pour faire connaissance avec la nouvelle équipe Synofdes et échanger entre pairs sur la formation professionnelle.

Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie (CMAtlv)

L'APapp est membre du conseil d'administration du CMAtlv depuis septembre 2021. Son Président, Alexandre Ginoyer, est membre de la Commission Nationale de Labellisation APP.



Parmi les chantiers partagés la réflexion portée par le CMAtlv pour identifier voire labelliser les territoires identifiés comme apprenants. Ce chantier a été relancé en septembre afin d'envisager le démarrage d'une expérimentation avec des APP volontaires.

Le 6 décembre, l'APapp et l'APP de Montargis (Agafor) ont témoigné lors de la 8ème rencontre débat « Compétences et publics défavorisés : Quelles actions entreprendre pour faire acquérir et reconnaître des compétences auprès des publics défavorisés pour les aider à s'insérer dans la société et le monde du travail ? »

AdevComp - Association pour l'accompagnement et le développement des compétences

Créée le 11 mars 2019, cette association se donne pour objectif de rendre compréhensibles et utiles pour tous les acteurs de la chaîne de création de valeur du développement et des transformations les conditions de réussite et les pratiques qui les illustrent. L'APapp est adhérente depuis septembre 2021.



Le 29 novembre, l'APapp a notamment participé à leur Université d'Automne « oser les nouvelles reconnaissances sociales et professionnelles » via un atelier consacré à la reconnaissance ouverte de l'expérience et des compétences.

Certificats CléA, CléA numérique & CléA management

Bilan des certificats pour 2023



Le certificat CléA socle en APP en 2023, ce sont...

- **67 APP habilités** CléA avec l'APapp (- 3% par rapport à 2022)
- **4.307 candidats** (- 19%)
- **4.141 évaluations préalables** (- 21%) et **1.467 évaluations finales** (- 21%)
- **1.739 certificats CléA délivrés** (- 27%)

Le nombre de certifiés au titre de l'activité du réseau en 2023 sera corrigé à la hausse en cours d'année 2024, certains dossiers n'étant en effet toujours pas passés en jury Transitions Pro.

CléA en APP se maintient, grâce au soutien des financeurs publics, notamment avec la prolongation du financement via Pôle emploi dans le cadre du PIC ainsi que la mobilisation de certaines régions finançant le certificat CléA socle dans le cadre de leurs dispositifs formation.

Focus sur les candidats CléA

Parmi les candidats au certificat CléA accueillis en APP en 2023, 63% sont des femmes.

La répartition par âge des candidats est équilibrée : les moins de 30 ans représentent 40% des candidats, 30% ont entre 30 et 45 ans, et 30% plus de 45 ans.

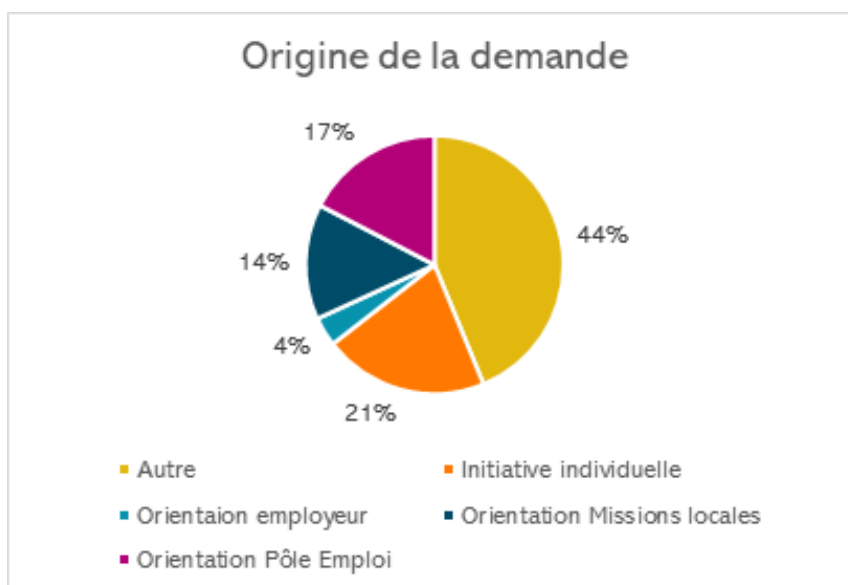
30% des candidats au CléA ont un niveau d'instruction inférieur ou égal au niveau 2, 41% sont de niveau 3, 21% de niveau 4, et seulement 8% un niveau supérieur.

Une très large majorité des candidats (89%) étaient demandeurs d'emploi au moment de leur inscription.

Les candidats CléA se sont présentés pour 17% sur prescription de Pôle emploi et pour 14% d'une Mission Locale.

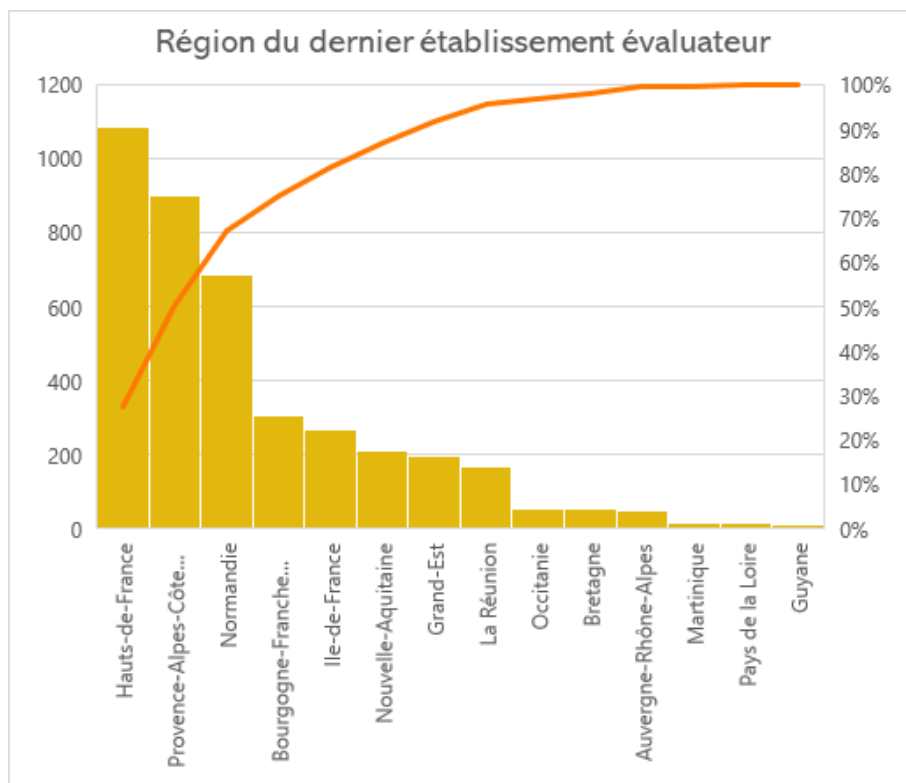
La catégorie « Autre » (44%) correspond aux candidats inscrits au CléA sur préconisation d'un organisme de formation, dont l'APP, de Cap Emploi ou du PLIE.

Les entreprises ne sont à l'initiative que de 4% des inscriptions CléA en APP.



Si Pôle emploi reste le financeur principal de près de la moitié des évaluations CléA réalisées en 2023 (49%), les Régions qui l'ont intégré à leur Programme Régional de Formation ont pris en charge un nombre comparable de parcours (46%). Les financements OPCO, Employeur ou CPF sont mobilisés pour 5% des candidats.

Les APP ayant accueilli le nombre de candidats au CléA le plus important en 2023 sont toujours situés en Hauts-de-France et Normandie, ces régions ayant intégré CléA à leur PRF, mais aussi en PACA, grâce à un programme de formation comparable faisant l'objet d'un marché Pôle emploi.



Le certificat CléA numérique en APP

L'année 2022 avait marqué un essor de l'activité sur le CléA numérique, tendance confirmée en 2023

L'année 2022 avait marqué un essor de l'activité sur le CléA numérique, tendance confirmée en 2023.

Sur **62 APP habilités** via l'APapp, **37** ont été actifs sur CléA numérique en 2023 (- 14 %). Ils ont accueilli **841 candidats (+ 12%)** et délivré **621 certificats CléA numérique (+ 11%)**, ce qui représente la réussite à la certification pour 74% des candidats, dès l'évaluation préalable ou lors de l'évaluation finale.



Focus sur les candidats CléA numérique

Les candidats de tous âges sont concernés par le certificat CléA numérique. En 2023, 32% des candidats avaient moins de 30 ans, 36% entre 30 et 49 ans, et 32% plus de 50 ans.

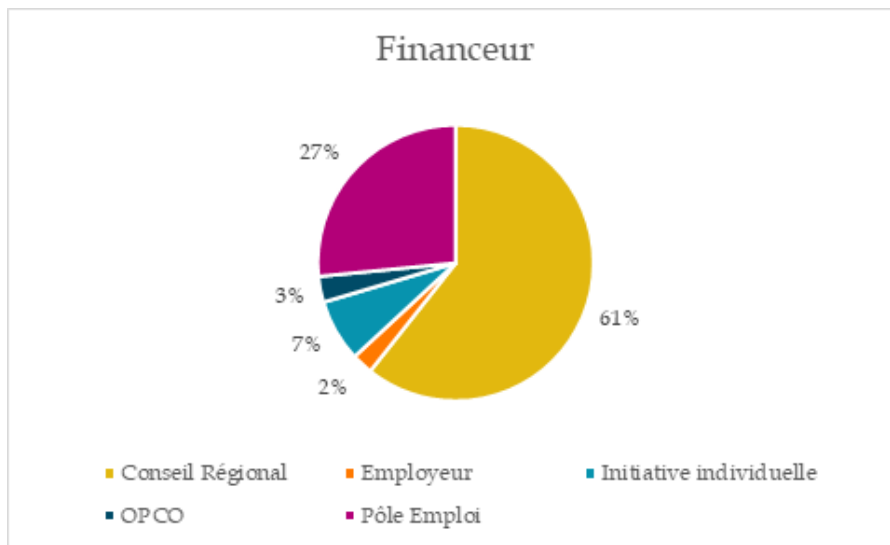
Comme pour CléA, **les candidats à CléA numérique sont en majorité des femmes (65%).**

En 2023, **93% demandeurs d'emploi** lors de leur inscription, la proportion de salariés restant limitée à 7%. Les candidats au CléA numérique en APP sont majoritairement faiblement qualifiés, 22% des candidats en 2023 ayant un niveau d'instruction 1 ou 2, 41% un niveau 3, et 26% un niveau 4.

Les candidats au CléA numérique s'orientent pour 46% vers ce certificat de leur propre initiative ou sur recommandation d'un organisme de formation, dont l'APP.

Les prescripteurs continuent à se mobiliser. Les orientations par Pôle emploi vers la Certification CléA numérique représentent, en 2023, 42% des candidats, et les orientations par la Mission locale 6%.

On constate une évolution quant au financement des évaluations CléA numérique puisque 61% ont été financées en 2023 par les Conseils régionaux dans le cadre de leur PRF, et 27% par Pôle emploi.



Formation et Accompagnement des évaluateurs du réseau

En 2023, six sessions de formation évaluateurs CléA et cinq sessions de formation évaluateurs CléA numérique ont été menées pour les APP habilités via le réseau. Prises en charge via les cotisations annuelles respectives, elles ont abouti à l'habilitation de **60 nouveaux-elles évaluateurs-rices CléA** et de **32 nouveaux évaluateurs CléA numérique**. Ces sessions de formation se sont toutes déroulées en modalité distancielle. En outre, l'APapp a proposé **8 ateliers d'échanges** de pratiques évaluateurs CléA qui ont accueilli **76 participants**, et **5 ateliers d'échanges** de pratiques évaluateurs CléA numérique pour **38 participants**. Ces ateliers permettent aux évaluateurs de bénéficier d'un point d'actu, d'échanger avec leurs pairs à propos de leurs expériences et questionnements.

Campagnes d'habilitation 2023

En mai 2023, le réseau APP a participé à la 1ère campagne d'habilitation **CléA management** organisée par Certif Pro. Ce sont 26 APP qui ont ainsi été habilités CléA management.

Le réseau a également participé comme chaque année à la campagne d'habilitation organisée par Certif Pro en septembre et octobre 2023, ce qui a permis à 2 organismes porteurs d'APP supplémentaires d'être habilités **CléA numérique**. Ces habilitations sont accordées pour trois ans renouvelables sous condition de mise en œuvre effective.

Financements

Le financement **CléA Socle** pour les demandeurs d'emploi ayant été confirmé par Pôle emploi, les prises en charge ont été maintenues en 2023 via une enveloppe dédiée PIC dans les régions qui n'avaient pas encore pris le relais. Cependant, on constate que les régions les plus actives sur CléA sont celles dans lesquelles cette certification est intégrée aux parcours de formation pris en charge par les Conseils Régionaux dans le cadre de leur PRF ou faisant l'objet d'un marché formation de Pôle emploi.

Concernant **CléA numérique**, il bénéficie toujours en 2023 de la possibilité offerte par Pôle emploi, sur certains bassins d'emploi, d'une prise en charge de parcours complets dans le cadre d'une AIF, et dans certaines régions d'un financement dans le cadre d'une action prise en charge sur le PRF.

Des entreprises partenaires CléA pour le réseau

Société Newrest Wagons-Lits et Groupe Paprec

Depuis 2021, l'APapp a conventionné avec la société **Newrest Wagons-Lits** (restauration ferroviaire) afin de permettre l'accueil en APP de salariés pour des parcours CléA, évaluation préalable, parcours de formation et évaluation finale. Cette société est implantée dans les grandes villes françaises et emploie 1 400 salariés potentiellement concernés par la certification CléA. En 2023, de nouveaux salariés ont ainsi été accueillis en APP.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'APapp et le **Groupe Paprec** (gestion des déchets, recyclage), qui emploie 16 000 personnes, plusieurs parcours tests pour des salariés du groupe ont été réalisés dans différents APP au cours de l'année 2023.

Le certificat CléA management en APP



L'année 2023 a été marquée par la 1ère campagne d'habilitation des organismes évaluateurs et formateurs dans le cadre du CléA management. Certif Pro a annoncé l'ouverture de la campagne d'habilitation en mars, elle se clôturait en mai.

Au préalable, l'APapp avait sondé les organismes du réseau APP qui se sont majoritairement déclarés favorables à l'engagement des APP sur cette nouvelle certification.

Un groupe de travail ingénierie constitué de professionnels des APP s'est mobilisé à compter de mars 2023 et s'est réuni très régulièrement afin de concevoir l'ingénierie et les outils d'évaluation CléA management.

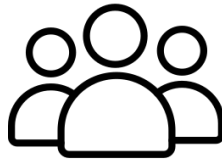
Cela a permis à l'APapp de rédiger le volet technique du dossier de candidature des APP candidats à première campagne d'habilitation, de créer les outils CléA management propres au réseau APP, et de préparer la formation des évaluateurs dont le programme et le calendrier ont été diffusés lors de l'atelier CléA management organisé le 1er décembre.

Les statistiques du réseau APP

CHIFFRES 2023



101 sites de formations labellisés APP



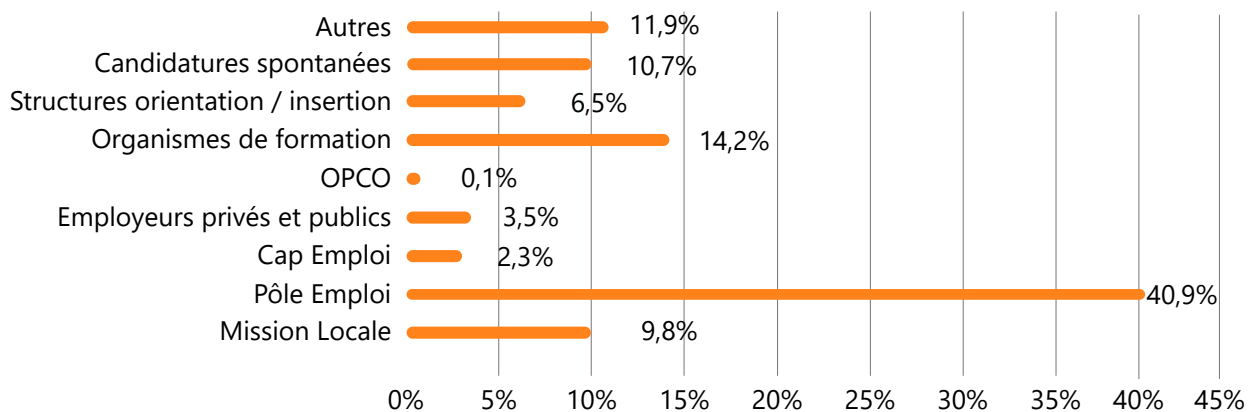
Plus de 32 000 personnes accueillies, positionnées et/ou orientées en APP.
Dont 27 000 ont intégré un parcours de formation



3 956 000 heures de formation

Le nombre de personnes accompagnées par le réseau est comparable à celui de 2022, le nombre d'heures de formation est quant à lui en légère hausse (+13%)

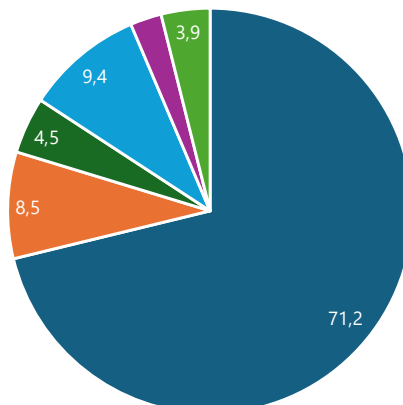
ORIENTATIONS - PRESCRIPTIONS



Plus de quatre apprenants sur dix sont orientés par Pôle Emploi.

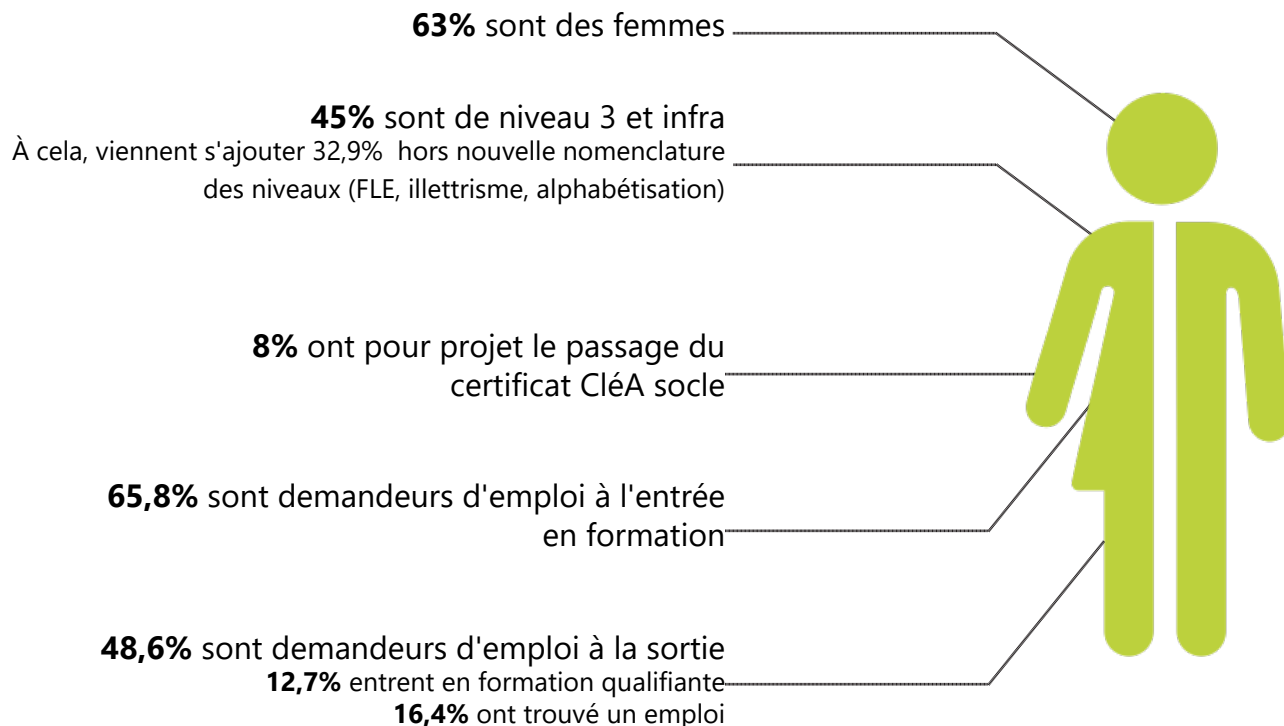
FINANCEMENTS

La majorité des heures de formation continue d'être financée par les régions (61,2%), vient ensuite Pôle Emploi avec 9,4% des heures financées.

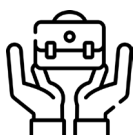


■ Conseil Régional ■ État ■ Autres ■ Pôle Emploi ■ Employeurs et OPCO ■ Départements et autres collectivités

SUR + DE 27 000 APPRENANTS



Projets majoritaires des apprenants



35,6% accès direct à l'emploi



22,1% entrée en formation



8% passage du certificat CléA socle

Situation à l'entrée



11,5% salariés



76 % demandeurs d'emploi



12,8% travailleurs handicapés



12,5% bénéficiaires des minimas sociaux

Le chiffre stable d'accueil des demandeurs d'emploi depuis l'origine des APP met en évidence leur rôle fondamental dans la société. Les APP jouent un rôle clé en offrant une formation et un accompagnement personnalisés aux demandeurs d'emploi, contribuant ainsi à favoriser leur employabilité et leur insertion professionnelle.

CONTACT

APapp - Association pour la Promotion du label APP

Siège social : 3 rue du Coq Héron, 75001 Paris

01.40.39.70.18

www.app-reseau.eu



Association pour la Promotion du Label APP

